

SÉANCE DU 19 JANVIER 2018 À 19H30

À la salle municipale de Saint-Léon-le-Grand, le 19^e jour du mois de janvier deux mille dix-huit à dix heures trente minutes, s'est tenue la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le maire JEAN-CÔME LEVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, PAUL-ANDRÉ FILLION, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. La secrétaire-trésorière adjointe, madame Annick Lavoie, est également présente à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la session.

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE 19 JANVIER 2018

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Prévisions budgétaires 2018
3. Programme triennal des immobilisations 2019 à 2020
4. Levée de l'assemblée

2018-01-032 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Julie Potvin, appuyé par Mme Louise Bérubé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2018-01-033 2. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par Mme Louise Bérubé, appuyé par M. Paul-André Fillion et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2018 :

REVENUS

Taxes	816 196
Compensations tenant lieu de taxes	11 488
Services rendus	136 896
Imposition de droits	13 440
Péréquation	231 940
Transferts relatifs à des ententes	210 492
Total des revenus	1 420 452

DÉPENSES

Conseil	52 822
Gestion financière et administrative	171 013
Greffé	7 450
Évaluation	25 361
Administration autres	30 848
Sécurité publique	105 667
Voirie municipale	289 176
Enlèvement de la neige	342 294
Éclairages des rues	23 000
Transport	4 476
Hygiène du milieu	150 383
Aménagement, urbanisme et zonage	20 123
Loisirs	79 310
Dettes à long terme	105 529
Immobilisations	13 000
Total des dépenses	1 420 452

2018-01-034

3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2018 À 2020

Il est proposé par M. Georges Barrette, appuyé par Mme Louise Bérubé et résolu unanimement d'adopter, par voie de résolution, et ce, notamment en vertu des articles 953.1 et 957 du Code municipal du Québec, le programme triennal des immobilisations (PTI) suivant pour les années 2018 à 2020 inclusivement, à savoir :

ANNÉE 2018

L'année 2018 sera consacrée à la restructuration financière. Le surplus passant de 518 416\$ en 2015 à 255 170\$ en 2016 et n'ayant aucun surplus prévu pour l'année 2017, le nouveau conseil municipal a choisi d'utiliser l'année 2018 pour prendre connaissance des finances de la municipalité et ainsi, faire peu de dépenses en immobilisations.

Réaménagement des bureaux

Afin d'augmenter la confidentialité et la commodité des lieux, le bureau municipal sera réaménagé. Un mur sera bâti entre les locaux de la caisse Desjardins Vallée de la Matapédia et le bureau municipal. Les plans du projet ne sont pas encore déterminés, mais un budget de 13 000\$ a été attribué pour ce projet.

Achat et pose de lumières de rue

Suite à plusieurs demandes d'ajout de lumière de rue à divers endroits dans la municipalité, un budget de 7 000\$ a été attribué afin de répondre aux nombreuses demandes.

ANNÉE 2019

Internet Haute-vitesse et téléphonie cellulaire

L'implantation d'un réseau communautaire d'internet haute vitesse et la mise en place d'une infrastructure pour la téléphonie cellulaire à Saint-Léon-le-Grand.

La mise en place d'un réseau communautaire d'internet haute vitesse donnera aux citoyens de Saint-Léon-le-Grand, un accès de qualité à des coûts très avantageux pour tous les citoyens.

Pour la téléphonie cellulaire, le réseau à Saint-Léon-le-Grand doit être amélioré. Les communications par cellulaire est la clef du développement en milieu rural. Le coût est estimé, en date du 13 novembre 2017, est de 31 852\$ avant taxes.

Machineries

Considérant que la machinerie de la municipalité devient de plus en plus coûteuse en réparations, une analyse des coûts et de la machinerie devra être effectuée. L'achat ou la location d'un camion à neige et d'un camion à poubelle est envisagé.

ANNÉE 2020

Restauration du centre des loisirs

La municipalité prévoit la restauration du centre des loisirs situé au 277, rue Plourde.

Entretien et réparations de route

Un budget sera accordé afin de faire l'entretien et les réparations des routes. Une analyse sera faite afin d'établir un ordre de priorité.

2018-01-035

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 20h50 sur proposition de M. Serge Imbeault.

Maire

Secrétaire-trésorier et D.G.